

Comité syndical du 8 mars 2021

DL 2021\_03/03

## NON ATTRIBUTION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT SUR L'ISDND DE MONFLANQUIN

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **26 février 2021**, s'est réuni, salle des fêtes de Damazan, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 8 mars 2021 à 10h00**.

**CONSEIL DEPARTEMENTAL 47** : Séverine BESSON, Jacques BILIRIT, Christophe BOCQUET, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

**VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION** : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7);

**COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS** : Jacques BORDERIE, Lionel FALCOZ, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (5);

**SMICTOM LGB** : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5);

**FUMEL VALLÉE DU LOT** : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3);

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD** : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2);

**COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE** : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2);

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN** : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2);

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS** : Joël KLEIBER (1);

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC** : Michel VERGNÉ (1);

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES** : Jean-Louis COUREAU (1).

**Nombre de conseillers en exercice : 37**

**Présents** : Mmes ARMELLINI, BONNEAU, FOUNAUD-VEYSSET, PRELLON, MM. BARJOU, CAMANI, COUREAU, DE COLOMBEL, DERC, DUFOURG, KLEIBER, LORENZELLI, MASSET, PIN, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERGNÉ (17)

**Représentés** : M. BILIRIT par M. DUFOURG, M. COLLADO par M. DERC, M. MOLIERAC par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. PICCOLI par M. SEGALA, M. VERDELET par M. PIN (5).

Quorum atteint

**Secrétaire de séance** : Mme Audrey ARMELLINI

**Nombre de délégués présents : 17**

**Représentés : 5**

**TOTAL : 22**

Participants divers : Mme Pascale RIVIERE (Paierie Départementale)

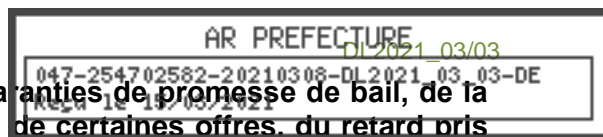
DL 2021\_03/03

## NON ATTRIBUTION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT SUR L'ISDND DE MONFLANQUIN

Par délibération en date du 25 septembre 2019, le comité syndical de ValOrizon a autorisé le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt concurrente pour l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque sur les anciens casiers de l'ISDND de Monflanquin, propriété de ValOrizon.

- Le Syndicat ValOrizon a procédé à l'avis de publicité qui a conduit à la réception de 5 offres (pièce n°1).
- La commission ad hoc du 18 novembre 2019 a auditionné l'ensemble des candidats (pièce n°2).
- A l'issue de cette audition, plusieurs questions ont été adressées à l'ensemble des soumissionnaires le 18 février 2020 avec une réponse souhaitée pour le 2 mars 2020 (pièce n°3).
- L'ensemble des candidats a répondu aux questions (pièce n°4).

L'avènement de la crise Covid-19 en mars 2020 et le renouvellement de l'exécutif du Syndicat ont gelé toute décision sur ce dossier.



Aussi, à la lecture de l'hétérogénéité des offres, des non garanties de promesse de bail, de la mauvaise évaluation financière du raccordement au réseau de certaines offres, du retard pris en raison de la crise sanitaire et du nouvel exécutif,

Il est proposé de ne pas donner suite à l'appel à manifestation d'intérêt.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,**

- Article 1 : **PREND ACTE** des conclusions de la commission ad hoc et rapports qui ont suivi ;
- Article 2 : **DÉCIDE** de ne pas donner suite à la procédure organisée pour s'assurer de l'absence de proposition concurrente pour mettre à disposition une partie du site de l'ISDND de Monflanquin et de n'attribuer le titre foncier à aucun opérateur ni de relancer un appel à manifestation d'intérêt.

**Résultats des votes**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 10 mars 2021

Le Président,  
Michel MASSET

Publication / Affichage  
Le 10 mars 2021

NOM ENTREPRISES ► CRITERES FINANCIERS ▼	GENERALE SOLAIRE	AVERGIES	IBVOGT	AR PREFECTURE REGU le 15/03/2021	VALOREM
Superficie	12ha	11ha	12ha pas possible car 1 partie est inondable	10ha	10ha
Investissement	9,7M€	6,7 M€ possibilité investissement participatif	12 M€	7,6 M€	–
Promesse de bail	oui	oui	oui	oui	oui
Durée du bail	30 ans	30 ans	30 ans	30 ans	30 ans
IFER + taxes	IFER : 79 831€ CFE : 3372€ FFPB : 3040€ TA : 48312€	IFER : 57 893€ CFE : 12 821€ TA : 19200€	IFER : 107 811€ TF : 18 259€ CFE : 4058€ CVAE : 13 609€	Non renseigné	–
Montant loyer plancher	8000€/ha/an indexé ≈ 99 200€/an	4000€/an/ha ≈ 44 000€/an	4765€/ha/an indexé ≈ 57 180€/an	4010€/MW ≈ 36 090€/an	7000€/MW/an ≈ 35 000€/an
Indemnité d'immobilisation proposée et/ou indemnité d'abandon	10 000€ sur 3 ans	Indemnité d'abandon : 40 000€ HT	–	–	–
Participation citoyenne et prise de prêts possibles pour la collectivité	Société de projet d'ouverture capital à 49% citoyen ou Avergies	Oui, avec Energies Citoyenne 47 Outils pédagogiques + visiteurs	Société de projet 40% ouverts avec Avergies	OK	Ouverture prévue sur le capital de la société de projet
Capital/Fonds de la société/Actionnaires	100% familiale M. BOUR et famille actionnaire	SEM créée par le SDEE47 Collectivités	Entreprise familiale fondée en 2002 30% fonds propres 70% prêt bancaire	Groupe familial	25 ans (Bègles) 2/3 fondateurs 1/3 privés

NOM ENTREPRISES ► CRITERES TECHNIQUES ▼	GENERALE SOLAIRE	AVERGIES	IBVOGT	OX2	VALOREM
Prise en compte du contexte ISDND Respect des équipements liés à la post-exploitation Visite sur site		Attestation de visite du site Pas de tranchées, pas de fondations. Prise en compte du réseau biogaz + étude terrassement	Pas d'attestation de visite. Chantier : 40 personnes 2 personnes maintenance 30 ans	Attestation de visite du site jointe	
Puissance installée	12 MWc	8 à 9 MWc	16,5MWc	9MWc	5MWc
Modalités de raccordement	Villeneuve/Lot : 12km	Villeneuve/Lot : 12km	Cancon : 15km ou raccordement ligne 20 000 volts	Cancon : 14,4km	Danton (6,5km) Cancon Ligne HTA
Fournisseurs/assembleurs et recyclage	Panneaux américains plots béton – recyclage	En France Recyclage à Aix-en-Provence (Véolia)	Longrine béton + système ancrage à faible profondeur	Plutôt européen	Clauses insertion chantiers
Expériences/références sur sites pollués	4 références sur sites Anciennes décharges	Avec SEOLIS (Deux-Sèvres)	Siège : Berlin Développeur mondial	Siège : Suède Européen Pas sur anciennes décharges	

Commission Ad Hoc du 18/11/2019

## AUDITION DES CANDIDATS DANS LE CADRE DE

## L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET


PROJET DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE L'INSTALLATION  
ET DE L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE  
PHOTOVOLTAIQUE

## Feuille de présence

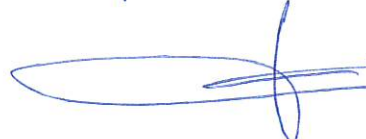
Prénom Nom	Qualité	Signature
Jacques BILIRIT	Président	
Auguste FLORIO	Membre CAO	
Alain LERDU	Membre CAO	
Gilbert DUFOURG	Membre CAO	
Eric MARTY	DGS	
Mélanie CONSTANT	Service Marchés Publics	

Elus Excusés: Jean-François SAUVAUD, Marc TRANCHARD, Eric ALBERTI, François COLLADO

Une seconde phase de rencontre sera  
mise en place dans les semaines à venir.



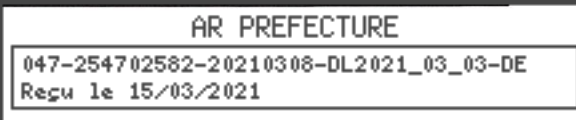
moins de déchets, plus de ressources



Syndicat mixte valorisation  
et traitement des déchets

## Poletto Arquey Marie Claude

**De:** Poletto Arquey Marie Claude <mcpoletto-arquey@valorizon.com>  
**Envoyé:** mardi 18 février 2020 16:19  
**Cc:** 'Mélanie CONSTANT'; 'MARTY Eric (emarty@valorizon.com)'  
**Objet:** AMI/questions



Suivi:	Destinataire	Lire
	'Mélanie CONSTANT'	
	'MARTY Eric (emarty@valorizon.com)'	
	'Karl.VALLET@valorem-energie.com'	Lu: 18/02/2020 17:46
	'Cyrille.GOURMELON@valorem-energie.com'	Lu: 18/02/2020 16:20
	'j aime.poves@elawan.com'	
	'benjamin.tintignac@ibvogt.com'	Lu: 18/02/2020 16:30
	'Kalle.Palandjian@ibvogt.com'	
	'Nicolas.gente@sdee47.fr'	
	'juliette.dumas@gdsolaire.com'	
	'herve.guyard@ox2.com'	Lu: 18/02/2020 16:26
	'laurent.bague@ox2.com'	
	'mathieu.bernard@valorem-energie.com'	Lu: 18/02/2020 16:21

Bonjour,

Le début de cette année 2020 a été consacré pour Valorizon à la préparation budgétaire (vote du budget annuel plus tôt du fait de l'année d'élection). Aussi, l'ensemble des services de ValOrizon a été mobilisé sur ce dossier. Le budget ayant été voté vendredi dernier, je me permets de relancer le dossier AMI.

A cet effet, je vous remercie de bien vouloir compléter et préciser les questions suivantes (valables pour toutes les offres) :

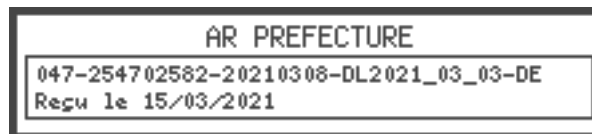
- Préciser la densité du projet en KwC/ha.
- Préciser le montant prévisionnel de l'investissement en distinguant le montant dédié au raccordement au réseau de l'achat des panneaux solaires photovoltaïques (exprimé en valeur absolue et en ratio Euros/Wc).
- Préciser les montants prévisionnels des coûts d'exploitation (exprimé en valeur absolue et en ratio Euros/Wc).
- Préciser le prix prévisionnel de vente de l'électricité.
- La durée de la promesse de bail. Joindre le projet de promesse de bail et le business plan prévisionnel ainsi qu'une mise à jour de l'offre le cas échéant.

La réponse est souhaitée pour le **02 mars 2020 à 12H dernier délai**.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Eric MARTY



# MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENTE préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public

**Le 18 février 2020, 5 demandes de précision ont été adressées à tous les candidats**

- Préciser la densité du projet en KWc/ha.
- Préciser le montant prévisionnel de l'investissement en distinguant le montant dédié au raccordement au réseau de l'achat des panneaux solaires photovoltaïques (exprimé en valeur absolue et en ratio Euros/Wc).
- Préciser les montants prévisionnels des coûts d'exploitation (exprimé en valeur absolue et en ratio Euros/Wc).
- Préciser le prix prévisionnel de vente de l'électricité
- La durée de la promesse de bail. A cet effet, merci de joindre le projet de promesse de bail et le business plan prévisionnel ainsi qu'une mise à jour de l'offre le cas échéant.

AR PREFECTURE  
047-254702582-20210308-DL2021\_03\_03-DE  
Reçu le 15/03/2021

QUESTIONS \ CANDIDATS	GÉNÉRALE SOLAIRE	AVERGIE	IBVOGT	OX2	VALOREM
DENSITÉ DU PROJET	965Kwc/ha utile	830 Kwc/ha	1 352 Kwc/ha	880 Kwc/ha	555,55 Kwc/ha
MONTANT INVESTISSEMENT AVEC DISTINCTION DU RACCORDEMENT AU RESEAU	7 939 283€ dont 481 760€ de raccordement	9 996 016€ dont 2 106 726€ de raccordement	12 102 247€ dont 1 768 868€ de raccordement	7 610 760€ dont 1 057 000€ de raccordement	—
COÛT D'EXPLOITATION	115 139€/an	139 598€/an	242 070€/an	125 600€/an	100 000€/an
PRIX DE VENTE DE L'ELECTRICITÉ	65€/MWh	57€/MWh	53,55€/MWh	60€/MWh	63,50€/MWh
DURÉE PROMESSE DE BAIL	3 ans	3 ans reconductibles 1 fois pour 2 ans	—	—	—
MISE A JOUR DE L'OFFRE	Loyer à 16 000€/an/ha soit 166 400€/an	Loyer minimum à 3600€/ha/an soit 46 800€/an	Loyer à 5 280€/ha/an soit ??????	Loyer minimum à 1992€/ha/an soit 42 093€/an	40 000€/an